

# CHALLENGE D' AUTOMNE



ANTOINE LÉGUÉ - ALL RIGHTS RESERVED

## BON DEPART !!!

Samedi 3 octobre  
Samedi 17 octobre  
Samedi 31 octobre  
Samedi 14 novembre  
Samedi 28 novembre

Dimanche 4 octobre  
Dimanche 18 octobre  
Dimanche 1<sup>er</sup> novembre  
Dimanche 15 novembre  
Dimanche 29 novembre

**Vendredi 2 octobre 19h**  
**Bourse aux équipiers**

Renseignements et inscriptions



Rue Didier Bestin / Quai Eric  
Tabarly - Lorient  
02 97 84 81 30  
[www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com)





## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.6 en cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

## 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A ou B ou C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

3.1.2 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 3 et d'une longueur minimum de 5m00.

3.2.1 L'inscription en ligne est à privilégier :

\*remplir la fiche d'inscription

\*Paiement en ligne

3.2.2 En cas d'impossibilité, les bateaux peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Centre Nautique de Lorient.

3.3 Chaque skipper s'engagera sur sa fiche d'inscription : à n'embarquer en course que des personnes lui ayant présentées avant d'embarquer une licence valide, avec visa médical et autorisation parentale pour les mineurs, faute de quoi sa responsabilité serait engagée.

Ceci évite au skipper d'avoir à collecter et fournir au préalable, avant chaque week-end, les licences de ses équipiers, mais il est cependant de sa responsabilité de le faire à l'embarquement.

Les changements d'équipage sont autorisés entre les différentes journées des championnats d'hiver.

En cas de changement de skipper, celui-ci doit au préalable venir co-signer la fiche d'inscription et présenter sa licence valide avec visa médical à l'organisation.

Le skipper devra présenter le certificat Osiris Habitable en cours de validité.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF ;
- le certificat de jauge ou de conformité un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5million d'Euros ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.5

3 groupes seront constitués :

- flamme jaune : groupe net supérieur à 20.5
- flamme blanche : groupe net inférieur ou égal à 20.5
- flamme violette : groupe double

3.6 Le coefficient pris en compte pour la ½ saison sera celui du certificat de jauge fourni à l'organisation avant la 1ère participation de chaque ½ saison. Aussi il est préférable pendant la ½ saison de n'apporter sur son bateau aucun changement (de matériel ou autres qui pourraient modifier les caractéristiques du bateau pris en compte par le certificat de jauge).

Cependant, si cela est le cas, les changements doivent impérativement être déclarés et un nouveau certificat présenté avant le premier week-end suivant les modifications. Si cela modifie le coefficient initial

- dans le cas où il baisse il ne sera pas pris en compte sur la ½ saison en cours

- dans le cas où il augmente il sera pris en compte sur la totalité de la ½ saison.

## 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Challenge d'automne		Membre CNL	Extérieur
½ saison	Week-end	115 €	135 €
	Bateau inf à 8,50m	97 €	115 €
	Dimanche	90 €	112 €
Week-end		36 €	50 €
Journée		26 €	30 €

Adhésion offerte pour tout nouveau membre participant au Challenge.

Possibilité de payer en ligne sur [www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com) ou à l'accueil directement

## 5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Selon les horaires d'ouverture de l'accueil du CNL ou via notre site internet [www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com)

5.2 Jauge et contrôles :

Des contrôles inopinés pourront être réalisés durant toute la durée de l'épreuve;

5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi	14h15	Toutes
Dimanche	10h00	Toutes

5.4 Pour la dernière régata du jour, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00 pour les samedis et 16h00 pour les dimanches.

5.4 Pour la dernière régata du jour, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00 pour les samedis et 16h00 pour les dimanches.

5.5 **Dates des régates :**

- samedi 3 octobre et dimanche 4 octobre
- samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre
- samedi 31 octobre et dimanche 1 novembre
- samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre
- samedi 28 novembre et dimanche 29 novembre.

5.6 **Des topos** techniques se feront à partir du vendredi 16 octobre à 19h au CNL puis les vendredis précédant les week-ends du championnat.

5.7 **Programme prévisionnel des parcours :**

Les samedis seront orientés vers des parcours construits et des entraînements spécifiques les dimanches nous proposerons un mélange de parcours côtiers et construits

5.8 **Bourse aux équipiers :** vendredi 2 octobre à 19h au CNL.



## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions soit à l'accueil du CNL, soit sur notre site internet [www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com) (**flammes à retirer à l'accueil et à rendre au même endroit en fin de ½ saison**).

## 7. PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construits et côtiers.

## 8. CLASSEMENT

8.1 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système OSIRIS .

## 9. PLACE AU PORT

9.1 Renseignements sur l'emplacement au port : auprès des capitaineries concernées.

9.2 **Avantages clients SELLOR**

**En cours de négociation avec la Sellor**

Clients annuels des ports Sellor (à déduire du forfait de l'année sur l'année N+1): -25%

Clients sur forfait mensuel basse saison, si participation au championnat d'hiver entre le 1er Octobre et le 31 mars (CNL) : -30%

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant les week-end de championnat d'hiver, cependant ils peuvent être mis à terre entre 2 week-ends et durant la trêve hivernale.

## 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : lots aux 3 premiers de chaque catégorie.

## 13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13.1 Chaque participant doit être parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire,

notamment de contamination par le Covid-19,

- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'organisateur ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19

- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

- L'organisateur peut obliger un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage à abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.


## 15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

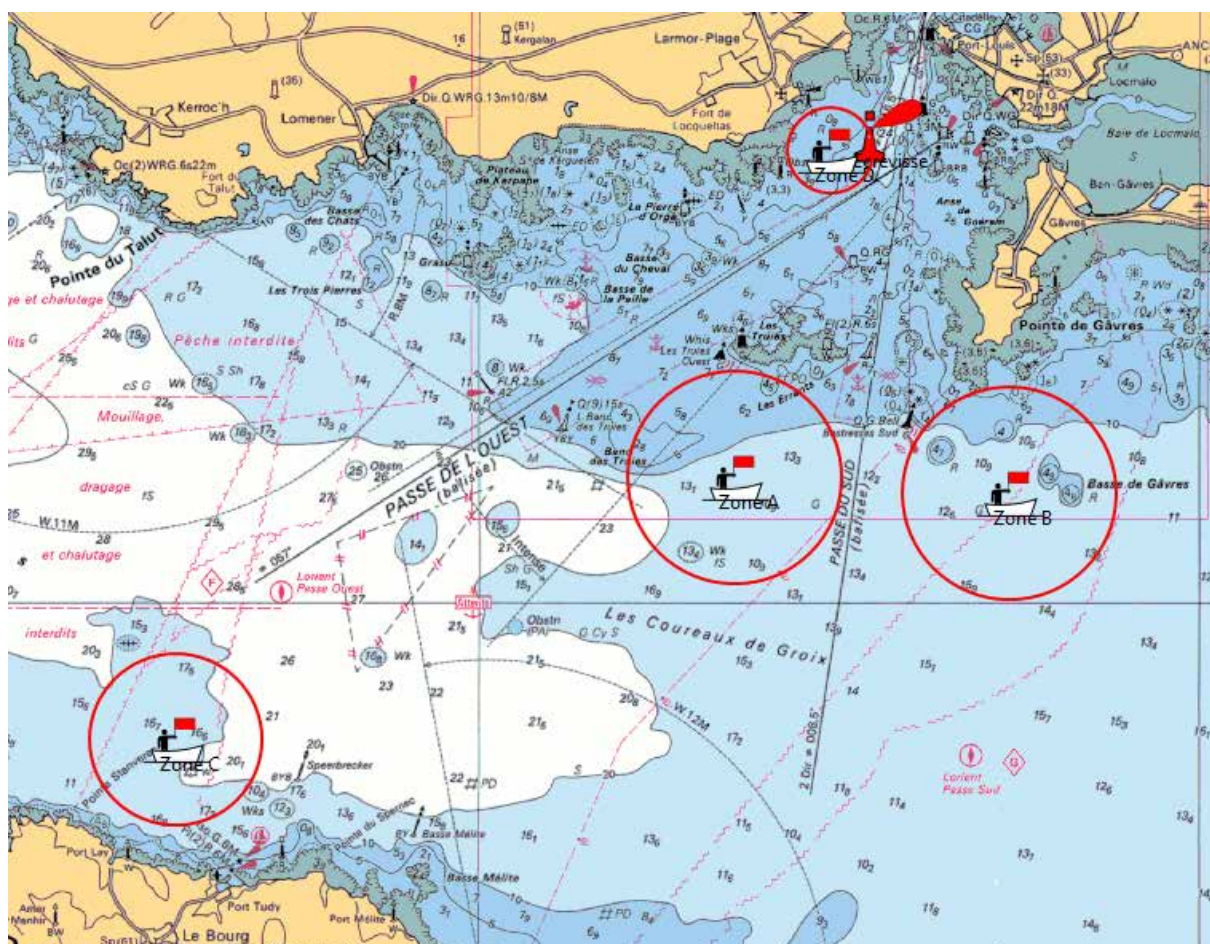
Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :



Rue Didier Bestin / Quai Eric Tabarly - Lorient -  
Tél. : 02 97 84 81 30

bienvenue@cnilorient.com - www.cnilorient.com

 Centre nautique de Lorient



Zones de départ :	N (WGS 84)	W (WGS 84)	Diamètre
Zone A*	47 40.53	003 23.30	1 mile
Zone B*	47 40.45	003 21.40	1 mile
Zone C*	47 39.30	003 27.18	0,6 mile
Zone D*	47 42.10	003 22,65	0,3 mile

\*Les points GPS indiquent le **centre du rond** et sont à **titre indicatif**